

Inscriptions année scolaire 2022/2023

des <u>élèves ADULTES</u> par ordre d'arrivée au secrétariat 1 rue Aristide Briand

Samedi 3 septembre 9h à 12h et de 14h à 17h30

Ateliers du centre Scohy 1 rue Aristide Briand

Modelage-céramique* (1 cours par personne)

Gravure

Photographie argentique et numérique Dessin-modèle vivant Dessin-peinture

Atelier de l'Espace Avérino 26 rue Louise Michel

Dessin-peinture

Lundi 5 septembre 9h à 12h et de 14h à 17h30

Ateliers du centre Scohy 1 rue Aristide Briand

Histoire de l'art Visites-conférences

Mardi 6 septembre 14h à 18h inscriptions en fonction des places restantes

Ateliers du centre Scohy 1 rue Aristide Briand

Modelage-céramique* (1 cours par personne)

Gravure

Photographie argentique et numérique
Dessin-modèle vivant
Dessin-peinture

Atelier de l'Espace Avérino 26 rue Louise Michel

Dessin-peinture

Durant cette période, <u>il ne sera pas possible de prendre plus de deux dossiers</u> d'inscription par personne, ni de les recevoir par courrier.

Des inscriptions supplémentaires auront lieu, en fonction des places restantes à partir du lundi 19 septembre, date de reprise des cours, de 9h à 12h et de14h à 17h30.





MODALITÉS D'INSCRIPTIONS Année scolaire 2022-2023

Pour les aulnaysiens :

Le quotient familial est calculé en mairies annexes et au centre administratif (voir les conditions au verso).

Les aulnaysiens renonçant au barème familial devront impérativement fournir une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, gaz, électricité, téléphone fixe...), signer au secrétariat de l'école un formulaire de renonciation et seront facturés au tarif maximum aulnaysien. ATTENTION: aucune photocopie ne pourra être faite sur place.

Cotisation trimestrielle avec possibilité de payer à l'année :

- De 11,60 € à 77,65 € le trimestre par atelier pour <u>1 adulte</u> (en fonction du barème familial)
- De 9,40 € à 60,50 € le trimestre par atelier pour <u>1 enfant</u> (en fonction du barème familial)

Pour le cours de Visites-conférences (les frais d'entrée dans les musées sont inclus dans la cotisation ainsi que le transport aller-retour en car) :

- De 43,40 € à 91,85 € le trimestre (en fonction du quotient familial)

Pour les personnes extérieures à la commune :

Tarif unique et possibilité de régler au trimestre.

- 91,85 € par trimestre soit 275,55 € à l'année pour le cours de visites-conférences pour <u>1 adulte</u>
- 119,80 € par trimestre soit 359,40 € à l'année par atelier pour 1 enfant
- 150,60 € par trimestre soit 451,80 € à l'année par atelier pour <u>1 adulte</u>



.../...

DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

(Attention le calcul du quotient pour la restauration et les accueils loisirs est différent)

POUR LES AULNAYSIENS

Le barème familial est calculé en mairies annexes et au centre administratif ; il est recommandé de vous rendre dans la structure administrative la plus proche de votre domicile, à partir du 01 juillet 2022 afin d'effectuer ce calcul.

Mairie annexe GALION: 38 rue Georges Seurat – Tél.: 01 48 79 41 19

Mairie annexe GROS SAULE: 1/3 passerelle du Docteur Fleming – Tél.: 01 48 79 41 77

Mairie annexe AMBOURGET : rue du 8 Mai – Tél. : 01 48 79 41 18

Mairie annexe SUD: 79 avenue de la Croix Blanche – Tél.: 01 48 79 41 93

Centre administratif: 14/16 boulevard Félix Faure – Tél.: 01 48 79 63 63 poste 6029 ou 6009

HORAIRES D'ÉTÉ du 01 juillet au 31 août 2022

<u>Pour les mairies annexes</u>: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Fermé le samedi matin – réouverture à compter du samedi 27 août 2022

<u>Pour le service Affaires périscolaires au centre administratif</u>: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermé le samedi matin – réouverture à compter du samedi 27août 2022

Horaires à compter du 01 septembre 2022

<u>Pour les mairies annexes</u>: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Pour le service Affaires périscolaires au centre administratif :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de l3h30 à 17h30. Le samedi matin de 8h30 à 12h30.

En raison de la durée de la procédure d'enregistrement et de saisie des informations relatives à l'instruction des dossiers, il conviendra de se présenter environ une demi-heure avant la fermeture du centre administratif et des mairies annexes.

Il est impératif de fournir les documents suivants originaux :

- ♦ Avis d'imposition 2021 (sur revenus 2020)
- Attestation de paiement de la CAF datant de moins de 3 mois
- ♦ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, gaz, électricité, téléphone fixe)
- ♦ Livret de famille ou actes de naissance de la famille

Les aulnaysiens renonçant au barème familial devront impérativement fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe...) et seront facturés au tarif maximum aulnaysien.



AULNAY-SOUS-BOIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

ADULTES: Année scolaire 20 / 20

Prénom: (en lettres capitales) ☐ Centre SCOHY □ Dessin-peinture ☐ Centre SCOHY □ Modelage-céramique □ Dessin-modèle vivant □ Mardi □ Mercredi □ Jeudi □ Vendredi □ Lundi □ Mardi □ Jeudi □ Samedi □ 14h à 17h □ 9h30 à 12h30 □ 14h30 à 17h30 □ 14h à 17h □ 15h à 18h □ 18h30 à 21h30 □ 18h à 21h □ 19h à 22h □ 18h30 à 21h30 □ 19h à 22h **Enseignant: Enseignant:** ☐ Centre SCOHY □ Photographie ☐ Espace AVERINO □ Dessin-peinture □ Gravure □ Lundi □ Mardi ☐ Histoire de l'art □ Visites-conférences □ 9h30 à 12h30 □ Lundi □ Mardi □ Mercredi □ Jeudi □ 18h30 à 21h30 □ Vendredi □ Samedi □ 14h à 16h □ 14h à 17h □ 18h30 à 21h30 □ 19h à 21h □ Cours en distanciel : 19h à 21h **Enseignant: Enseignant:** Tarif aulnaysien: Quotient familial: Tarif hors commune: Tarif dégressif : 1er membre : 2ème membre : ☐ Chèque □ CB ☐ Espèces Nombre de cours : DATE DE NAISSANCE : ADRESSE: CP/VILLE: Profession:.... Numéro de portable (envoi de SMS en cas d'absence de l'enseignant) : Adresse mail:

Les inscriptions non réglées ne seront pas prises en compte.

École d'art Claude Monet ■ 1 rue Aristide Briand ■ 93600 Aulnay-sous-Bois ■ Tél: 01 48 79 65 26 ■ Fax: 01 48 79 65 30 ■ eacm@aulnay-sous-bois.com



ADMINISTRATION GENERALE

- BAREME FAMILIAL 20__/20__

ECOLE D'ART CLAUDE MONET

Renonciation au calcul du quotient familial pour l'année scolaire 20 /20

N	Λ	m	•
T	v	TXT.	•

Adresse:

93600 AULNAY SOUS BOIS

Je ne souhaite pas remettre les justificatifs nécessaires au calcul de mon quotient familial et accepte que le tarif maximum me soit appliqué.

SIGNATURE DE L'ADMINISTRE